

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.031

L'An Deux Mille Un, le 3 avril à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

28 MARS 2001

**DATE D'AFFICHAGE**

28 mars 2001

**ETAIENT PRESENTS** : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOURGEOIS, CHABANEAU, CARRIE, Adjoint

Mmes BARRAUD-DUCHERON, BRAULT, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Melle ISENDICK, Mme JOLY, M. MERLE, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, Melle TURPIN, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** : M. BOISNARD représenté par M. LE GUEUT  
Melle LABEYRIE représentée par M. MOST  
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER

**ABSENTS-EXCUSES** : Néant

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 30  
Nombre de Votants : 33

Melle ISENDICK a été élue Secrétaire de séance.

**OBJET** : Désignation des représentants du Conseil Municipal au sein du Comité du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural

**VOTE** :

La Ville de Royan est membre du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural(S.D.E.E.R.).

La commune, ayant une population supérieure à Quinze Mille habitants, doit être représentée conformément aux statuts du Syndicat par deux délégués titulaires, chacun étant adjoint de deux suppléants classés par ordre de priorité.

A la suite du renouvellement du Conseil Municipal, conformément aux articles L.5211-7 et L.5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, il doit être procédé à l'élection des nouveaux délégués au scrutin secret, à la majorité absolue.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du rapporteur
- Après en avoir délibéré
- Après élection au scrutin secret

DESIGNE

- comme délégués de la Ville de ROYAN au sein du Comité du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural :

Une seule liste est candidate.  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33  
Bulletins blancs : 4 - Pour : 29

SONT ELUS :

1er titulaire : Mme CROUE

1er Suppléant du 1er titulaire : M. CARRIE

2ème suppléant du 1er titulaire : M. BOURGEOIS

2ème titulaire : Mme PELTIER

1er suppléant du 2ème titulaire : M. FAVRE

2ème suppléant du 2ème titulaire : Mme BARRAUD-DUCHERON

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

**Certifié Exécutoire**  
**Compte-tenu de l'accomplissement**  
**des formalités légales**  
**le 5 avril 2001**  
**Certifié Conforme**  
**Mairie de Royan**  
**Par délégation du Maire,**  
**Le Directeur Général Adjoint des**  
**Services,**

H. THOMAS